**PV Comité de pilotage Alsemberg du 8 mars 2021**

**Présents :**

Thibaud Wyngaard (Echevin Mobilité et Travaux), Carine Gol-Lescot (Echevine Propreté), Valentine Delwart (Echevine Economie et Commerce), Laetitia Debouck (STIB), Karine Vandenbergen (Uccle service Voirie), Anne-Marie Eelen (STIB), François et Anne-Sophie Rigo (commerçants), Antonio Limanni (Uccle Espace Public), Julie Krotoszyner (HUB), Mélanie Schietecatte (riveraine), Patricia Duvieusart (GRACQ), Philippe Lepolain (STIB), Nordine Mossati (BXL Mobilité), Urbain Daniel (Commune d’Uccle).

**Excusé :** Perrine Ledan (Echevine participation citoyenne), Hugues Convent (Bruxelles Mobilité), Arnaud Desmadryl (STIB).

**1. Approbation du PV de la réunion du 8 février 2021**

PV approuvé.

**2. Etat d’avancement travaux Stib**

Mr Lepolain explique que, au niveau des voies, les modules ont été posés avec deux jours d’avance.

La nouvelle structure avec les deux voies de part et d’autre sera comblée dans les semaines qui suivent par des modules intercalaires. Ce qui reste à faire, c’est le bétonnage, le collage et la soudure des voies.

Début avril, le chantier sera à l’arrêt pendant une semaine (du 5 au 11/4) et la voirie sera rouverte. A partir du 12 avril commenceront les travaux de démolition. Ce retard d’une semaine sera rattrapé par l’entrepreneur par la mise en place de plus d’effectifs donc pas de modification de planning.

Mme Eelen ajoute que le carrefour Xavier de Bue pour lequel il était prévu une fermeture pendant toute la phase 2, ne sera fermé que pendant deux semaines.

Mr Lepolain explique que ce carrefour sera traité comme une phase à part. Dès que la phase 1 sera terminée, ce carrefour ne sera pas fermé et on passera en phase 2 au-delà du carrefour De Bue. On y reviendra les deux dernières semaines de la phase 2 pour fermer ce carrefour à la circulation automobile.

Mme Eelen explique que pour agir comme cela, il faudra travailler les week-end et faire des heures supplémentaires. C’est pourquoi l’entrepreneur a demandé une pause du chantier pendant la première semaine de Pâques (loi sociale), ce qui permettre aux commerçants d’avoir une semaine de libre accès.

Mr Wyngaard demande à quelle date sera fermé le carrefour De Bue ?

Mme Eelen répond que ce sera du 6 au 20 juin 2021. Un avis aux riverains sera envoyé.

Mr Wyngaard demande si l’on a des infos par rapport à Vivaqua ?

Mme Eelen dit que le switch de la zone 2 vers la zone 3 se fera fin de semaine (avant le 12/3) en fonction de la Météo.

Mr Rigo : par rapport à la phase 2 (entre De Bue et Asselberghs), à plusieurs endroits, il y a des entrées de garages. Est-ce que quelque chose est prévu pour cela ?

Mme Eelen dit que pour le parking au niveau du n° 735, les riverains ont été prévenu et avec un petit aménagement intérieur, l’accès aux places de parking sera possible par la rue Beeckman. Pour le n° 745 (15 places), tant qu’on ne trouve pas de solution comme au n° 735, l’accès ne sera pas possible. Au niveau de la carrosserie, une discussion est en cours pour voir si l’accès sera possible ou pas pendant la durée du chantier (2 mois).

Mr Wyngaard revient sur la demande de permis modificative. Il signale que l’enquête publique est en cours et se clôture cette semaine. La commission de concertation se tiendra le 31 mars prochain.

Mr Wyngaard : concernant le stationnement et le parking dans le quartier, une rencontre avec Mme Delwart et des représentants de commerçants va se tenir prochainement. L’idée de la Commune est de revenir avec une idée qui pourra être débattue le plus rapidement possible, tant avec les riverains qu’avec les commerçants.

**3. Propreté**

Mme Gol : tout se passe bien. Certains riverains étaient étonnés de recevoir un avertissement rappelant que les points de collecte ne sont destinés qu’aux personnes impactées par le chantier. Il y a déjà un accord avec la Commune, la Stib et Bruxelles Propreté pour les points d’apports pour la zone 2. Bruxelles Propreté a mis un petit Jumper à disposition de la Commune pour faire monter toutes les poubelles les lundis et jeudis matin. Au niveau de la Commune, toujours 3 personnes sur place tous les jours.

**4. Mesures d’accompagnement**

Mme Deboeck explique que leur proposition est de placer des arceaux vélos à certains endroits stratégiques aux abords du chantier en créant, tout autour, une campagne sur l’accessibilité du quartier (arceaux + encart) renforcée par le placement de deux cubes au niveau de la place communale et du Parvis Saint-Pierre.

Mme Gol précise qu’au niveau de la place Vander Elst, il y aura un point d’apport Propreté.

Mme Duvieusart réagit sur le fait que les arceaux proposés ne sont pas ceux promus par la Région bruxelloise. Avait envoyé toute une liste d’endroits pour le placement des arceaux.

Mr Wyngaard dit qu’il s’agit, s’il a bien compris, d’un dispositif provisoire durant la durée du chantier.

Mme Duvieusart dit qu’il est important de choisir des arceaux où l’on peut attacher le vélo par le cadre et par la roue.

Mme Schiettecate dit que tous les arceaux sont les bienvenus mais qu’il faut faire attention à l’espace sur les trottoirs et de ne pas trop empiéter sur le stationnement.

Mr Lepolain va vérifier sur le terrain si ce ne sera pas gênant.

Mme Krotozyner s’est réuni avec l’asbl « La Roseraie » concernant la mise en place, en partenariat avec le Centre culturel d’Uccle, d’une opération culturelle avec création de scénettes devant les vitrines (une dizaine de commerces concernés). Deux samedis sont prévus, le 8 et le 15 mai 2021. Cette opération s’appellera « Le Festival du commerce ». En parallèle, l’idée est d’organiser une braderie dans tout le quartier durant les deux samedis. HUB à proposer de soutenir cette action au niveau communicationnel (flyers, radio, …) et travaille en concertation avec la Stib pour l’habillage de trams, …

Mme Delwart dit que le Conseil communal a confirmé le règlement octroyé une prime chantier aux commerces directement impactés par le chantier. Le service Economie est à disposition de tous les commerçants pour voir s’ils rentrent dans les conditions.

Mme Gol demande quand auront lieu les animations de rue et si un contrôle « Covid free » a été effectué vu la largeur de la rue Xavier de Bue ?

Mme Krotoszyner rappelle les dates du 8 et du 15 mai. Elle explique avoir envoyé la matrice permettant de calculer l’impact Covid et suppose qu’on en a tenu compte et qu’un contrôle a été effectué.

Mme Gol demande de vérifier car il faut être sûr que la distanciation puisse être respectée.

Mr Wyngaard estime que c’est un aspect qui mérite en effet d’être examiné très précisément avec le Cabinet du Bourgmestre et la Police.

Mme Eelen rappelle que si la Commune veut fermer le tronçon pendant deux samedis, il faudra tenir compte du fait que la zone 1 sera en sens unique de Globe jusqu’à De Bue et que la zone 2 sera fermée.

Mme Delwart rappelle qu’il faut tenir compte du fait que l’organisation d’une braderie nécessite l’obtention d’une autorisation préalable.

Mme Deboeck précise qu’un nouvel habillage de chantier était bien à l’ordre du jour et qu’elle est en contact avec Mme Ledan pour envisager d’y mettre des œuvres d’artistes locaux.

**Divers**

Mmr Rigo : quid des bornes « Go » et de leur localisation ?

Mr Lepolain lui répond que le dossier est un peu l’arrêt suit à un recours au Conseil d’Etat.

Mme Duvieusart parle du problème causé par les trottinettes électriques qui trainent partout sur les trottoirs. A-t-on prévu mettre un espace de stationnement trottinettes à côté des arceaux vélos ?

Mr Wyngaard dit qu’il n’y a pas d’emplacements prévus au niveau communal. Par contre, la Commune peut infliger des sanctions administratives si elles gênent vraiment là où elles ont été placées. Il en va du respect des usagers faibles de ne pas les mettre n’importe où.

Mme Schietecatte revient sur le problème d’une porte d’immeuble sis chaussée d’Alsemberg (n° 31 ou 35 ?) qui ne se ferme plus depuis le début des travaux de Vivaqua. Suivi ? car plus de nouvelles depuis une semaine.

Mme Eelen dit qu’elle va relancer Vivaqua à ce sujet.

Prochaine réunion : le 19 avril 2021, à 14h.

D.U.